

Paris, 6 décembre 2011

Flash information presse... Flash Information presse... Flash Information presse...

La MNRA et la F.N.AA ont conclu un accord de partenariat

Le 29 novembre 2011, la MNRA – La Mutuelle des Artisans – et la F.N.AA (Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile) ont signé conjointement une convention de partenariat pour une durée initiale de 3 ans. Basé sur un échange d'expérience, cet accord a pour objectif de développer une offre commune d'information et de conseil auprès des acteurs de l'artisanat automobile.

Par cette convention, la MNRA s'engage notamment à s'associer aux actions nationales (salons, congrès, manifestations...) organisées par la F.N.AA, pour promouvoir et valoriser les professionnels de l'artisanat automobile. La Mutuelle mettra à disposition de son partenaire ses moyens de contacts (centre d'appels téléphoniques, publications...) pour la diffusion d'informations en direction des chefs d'entreprises du secteur.

La F.N.AA s'engage, quant à elle, à participer à la promotion de la MNRA et de ses produits et services auprès de ses instances régionales et auprès des professionnels de l'artisanat automobile.

En devenant partenaires, la MNRA et la F.N.AA entendent échanger leur expérience en matière de valorisation des métiers de l'artisanat. Chaque partie s'investit pour faire progresser l'information des artisans sur leur protection sociale et la défense de leurs droits.

Pour plus d'informations sur la F.N.AA : www.fna.fr

Pour plus d'informations sur la MNRA : www.mnra.fr

Contacts Presse MNRA : Philippe BOLLECKER, Secrétaire général, 01 53 21 11 62, pbollecker@mnra.fr

Elisabeth MARZAT / Muriel CHRISOSTOME, Relations presse, 01 53 21 12 44, emarzat@mnra.fr / mchrisostome@mnra.fr

Contacts Presse F.N.AA : Aliou Sow, Secrétaire général, 01 40 11 12 96, aliou.sow@fna.fr

